

ESSUYAGE

MICROFIBRE MULTINET

Microfibre polyvalente. Multiples applications en nettoyage et rénovation.

G-103946

Propriétés

Comme son nom l'indique, la MULTINET permet de multiples applications en nettoyage et rénovation : lavage de surfaces, simple dépoussiérage, application de polish, lustrage de finition... Elle est parfaitement adaptée pour les domaines de l'automobile, l'industrie et pour les collectivités. La haute qualité du tricotage permet une excellente absorption et optimise l'action des polishes et lustrants (« abrasion en douceur »).

Découpe au laser. Pas de surjet.

Étiquette autocollante amovible afin d'éviter les risques de rayures.

Pour toutes les surfaces fragiles: carrosseries, télévision, ordinateur, écrans, ...

Ne peluche pas.

Ne laisse pas de trace.

Caractéristiques

Aspect : microfibre tricot (tricotage en bouclette).

Composition : 70% Polyester - 30% Polyamide.

Coloris : Rouge.

Dimensions : 38x38cm.

Grammage : 300g/m².

Lavable à 60°C en machine, sans adoucissant et chlore.

Résiste jusqu'à 300 lavages (respecter les conditions de lavage indiquées).

Mode d'emploi

Utiliser le textile à plat et humidifier la surface ou le textile à l'aide d'un pulvérisateur.

Ne jamais utiliser trempé (essorer fortement).

Ne pas utiliser avec des produits chlorés.



by
GETRAC



Conditionnement

Lot de 5

Lot de 50

Produit

MICROFIBRE MULTINET (X5)

MICROFIBRE MULTINET (X50)

Article

G-101569

G-101570

GETRAC — 20 Boulevard de Beaubourg — 77183 Croissy-Beaubourg — contact.getrac@kcx-experts.com — www.getrac.fr — +33 1 60 05 83 81

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés en toute bonne foi et traduisent notre expérience actuelle. Toutefois, notre responsabilité ne saurait être engagée du fait de leur inexactitude, de leur insuffisance ou de tout défaut d'adaptation au but recherché par l'utilisateur. En outre, nous nous réservons la possibilité de modifier à tout moment les données techniques de nos produits. Seules les spécifications de nos confirmations de commande et factures peuvent être considérées comme définitives. — v.260414